



ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION

MONTRÉAL, le 11 janvier 2023

Montréal, January 11, 2023

LETTRE CIRCULAIRE # 2167 / CIRCULAR LETTER # 2167
À TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES
TO ALL MEMBERS OF THE MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION
JOUR DU SOUVENIR / REMEMBRANCE DAY
11 NOVEMBRE 2023 / NOVEMBER 11, 2023

Mesdames, Messieurs,

Dear Sir/Madam

La présente est pour vous informer que le samedi 11 novembre 2023, jour du Souvenir, est un jour férié au sens des conventions collectives présentement en vigueur pour les employés de Montréal, Syndicat des débardeurs, SCFP section locale 375 et I.L.A. local 1657, pour les employés de Hamilton, I.L.A. locaux 1654 et 1879 ainsi que pour les employés de Toronto, I.L.A. local 1842, le jour du Souvenir est un jour ouvrable. Étant donné que cette fête tombe un samedi, le lundi suivant sera considéré comme un jour férié en ce qui a trait à la rémunération des employés. Les employés appelés à travailler ce jour-là devront être rémunérés au taux prévu aux différentes conventions collectives.

Please be advised that Saturday, November 11, 2023, Remembrance Day, is a holiday in accordance with the provisions of our current Collective Agreements for employees of Montréal, Syndicat des débardeurs, CUPE Local 375 and I.L.A. Local 1657, for employees of Hamilton, I.L.A. Locals 1654 and 1879 and for employees of Toronto, I.L.A. Local 1842, Remembrance Day is a working day. However, as this holiday falls on a Saturday, the following Monday will be considered as a legal holiday in terms of employee remuneration. Employees who work on that day must be paid at the rate provided in the various Collective Agreements for a legal holiday.

Pour ce qui est des employés de Trois-Rivières et Bécancour, SCFP section locale 1375, le 31 décembre ayant été substitué pour le jour du Souvenir selon la convention collective en vigueur, le 11 novembre est un jour ouvrable régulier.

For employees of Trois-Rivières and Bécancour, CUPE Local 1375, December 31 replacing Remembrance Day in accordance with the current Collective Agreement, November 11 is a regular working day.

NICOLA DOLBEC
Vice-président, Relations industrielles
Vice-President, Industrial Relations

www.aem.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile n° 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246